

L'ACTU DEPARTEMENTALE MENSUELLE SNEP-FSU 28 – N°2 Février 2026

Chère/cher collègue,

Tu trouveras ci-dessous les actualités du SNEP-FSU 28 du mois de février 2026 :

CSA SD « répartition dotation horaire globale » 10/02/2026 DSDEN, Chartres



Mardi 10 février, la FSU 28 était présente au Comité social d'Administration Départemental (CSA SD) à la DSDEN de Chartres.

Lors de ce CSA-SD la FSU a dénoncé la suppression de 20 postes dans le second degré dans notre département (100 dans notre académie)

Cette suppression s'ajoute dans un contexte où la France compte parmi les effectifs le plus chargés des pays de l'OCDE.

Plus de la moitié de collèges de notre département (21/39) ont des effectifs supérieurs à 25 élèves (dont 9 ont plus de 27 élèves par classe)

Le SNEP-FSU 28 a questionné la DSDEN sur le nombre de TZR disponibles dans notre département pour assurer le remplacement des

collègues en congé d'ici la fin de l'année.

En effet, nous avons constaté un manque des TZR dans notre département. Le recours aux contractuels devient de plus en plus habituel. **Chiche! Nous pourrions profiter de la DGH pour augmenter le nombre de postes en EPS (dont des TZR) au lieu de les supprimer.**

La DGH doit se faire à partir des besoins sous une forme démocratique et non à partir d'un budget décidé par le biais du 49.3 avec une logique comptable.

Nous invitons les équipes d'EPS à agir lors des CA en se servant du kit DGH du SNEP pour revendiquer plus de moyens (le kit DGH SNEP c'est par [ici](#)) N'hésitez pas à nous contacter !

STAGES MUTATIONS INTRA 2026

Le SNEP-FSU ORLEANS-TOURS organise un stage mutations intra-académiques pour t'expliquer le fonctionnement du mouvement.

Envie d'aide pour la formulation de tes vœux de mutations ?

Dans ce but, deux lieux te sont proposés en fonction de la zone géographique recherchée :

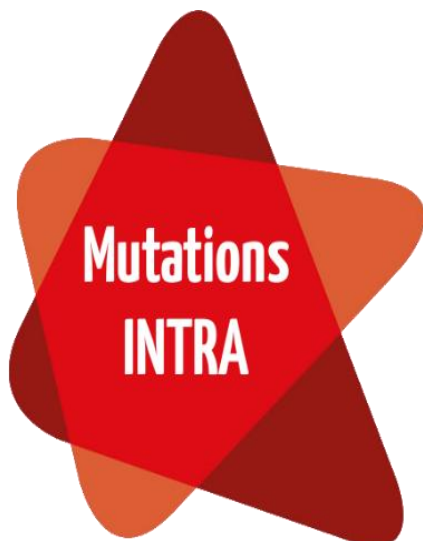
⇒ **Orléans :**

**Le jeudi 19 mars 2026 de 9h30 à 16h30 au lycée Pothier,
2 bis Rue Marcel Proust, 45000 Orléans**

⇒ **Tours :**

**Le vendredi 20 mars 2026 de 9h30 à 16h30 à la maison des syndicats,
18 Rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin**

Pour savoir plus et t'inscrire merci de cliquer [ici](#)



STAGE NON TITULAIRES ACADEMIQUE FSU



NON TITULAIRES

Informez-vous !

Le mardi 24 mars 2026

29 Bd Rocheplatte 45 000 Orléans De 9H00 à 16H30



Chères et chers collègues non-titulaires,
Comme tous les ans, la FSU vous propose une formation.

Participez au stage organisé par la FSU afin de connaître vos droits !

Le mardi 24 mars 2026. De 9h00 à 17h00

29 Bd Rocheplatte 45 000 Orléans (siège SNES- FSU)

Il est ouvert à tou·tes, contractuel·les, syndiqué·es ou non.

Seule contrainte : déposer la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date du stage auprès du secrétariat de son établissement. (modèle ASA à remplir [ici](#))
C'est-à-dire AVANT les vacances de février!

Merci de nous prévenir de votre participation pour la gestion administrative.

S'inscrire impérativement en ligne en cliquant [ici](#)

ou auprès du SNEP-FSU (s3-orleans@snepsfu.net) ou par téléphone 07 44 41 06 83

En 2026, adhérer au SNEP FSU c'est jouer collectif



Se syndiquer c'est faire preuve de solidarité, c'est s'unir pour être plus fort !
Ta syndicalisation nous permet d'avoir du temps pour agir et d'avoir de moyens financiers pour vous accompagner au mieux et d'organiser des événements (stages, formations, ...)

Pour cette année 2026, n'hésite pas à adhérer au SNEP FSU 28 afin de défendre le collectif...collectivement !

Alors nous comptons sur toi comme tu peux compter sur nous en cas de problème : SYNDIQUE -TOI au SNEP-FSU !

(J'adhère au SNEP en cliquant [ici](#))



**MON MÉTIER ET MES DROITS DÉFENDUS,
J'ADHÈRE AU SNEP-FSU !**

Le SNEP FSU te souhaite de bonnes vacances !

